

# LVMH

Société Européenne au capital de 151 427 201,70 euros  
Siège social : 22, avenue Montaigne – 75008 Paris  
775 670 417 RCS PARIS

## Politique de rémunération des mandataires sociaux Assemblée Générale Mixte du Jeudi 21 Avril 2022

### Résultats des votes (Article R-22-10-14 IV du Code de commerce)

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la société LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton du Jeudi 21 Avril 2022, a approuvé sans modification et comme suit, les résolutions relatives aux politiques de rémunération des Administrateurs et des dirigeants mandataires sociaux présentées dans le Document d'Enregistrement Universel 2021 :

RESOLUTIONS	RESULTAT DU VOTE	LIEN VERS LE DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL
<b>10<sup>ème</sup> Résolution</b> Fixation du montant annuel global maximum alloué aux Administrateurs en rémunération de leur mandat	Approuvée à 99,89%	Paragraphe 2.1.1 Pages 187 et 188
<b>17<sup>ème</sup> Résolution</b> Politique de rémunération des Administrateurs	Approuvée à 99,87%	Paragraphe 2.1.1 Pages 187 et 188
<b>18<sup>ème</sup> Résolution</b> Politique de rémunération du Président-directeur général	Approuvée à 80,56%	Paragraphe 2.1.2 Pages 188 à 190
<b>19<sup>ème</sup> Résolution</b> Politique de rémunération du Directeur général délégué	Approuvée à 80,55%	Paragraphe 2.1.2 Pages 188 à 190